

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **116 (1980)**

Heft 4

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

4

Montreux, le 25 janvier 1980

éducateur

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

1172

et bulletin corporatif



Photo Roger Greppin

ÉDITORIAL	
Le Pâquier ou la fin d'un rêve	86
RUBRIQUE ROMANDE	
La SPR reçoit	87
SLV-SSPES-SPR	87
Chronique du groupe de réflexion	88
Sonnenberg	89
CMOPE	89
VAUD	
Le billet du président	90
Cotisations	91
AVMCS	91
Les haies	91
AVEPS	91
Semaine de cinq jours	92
GENÈVE	
Pédagogie et finances	93
Qui a soustrait le million?	94
Drôle de jeu	94
Horaires	94
Allemand	95
NEUCHÂTEL	
Perspectives 1980...	95
JURA	
Le CC travaille pour vous	96
Assemblée des délégués	97
Commission traitements	97
ASA	97
AJEPS	98
JURA BERNOIS	
Centre de perfectionnement	98
VALAIS	
Programme de français	99
DIVERS	
Service de placements	100
ATEE: évaluation	100
Informations LSPN	102
Les écoliers malades de la flemme	102

éducateur

Rédacteurs responsables:

Bulletin corporatif (numéros pairs):
François BOURQUIN, case postale
445, 2001 Neuchâtel.

Educateur (numéros impairs):

René BLIND, 1411 Cronay.

Comité de rédaction (numéros
impairs):

Lisette BADOUX, chemin Cloche-
tons 29, 1004 Lausanne.

André PASCHOUD, En Genevrex,
1605 Chexbres.

Michael POOL, 1411 Essertines.

Administration, abonnements et
annonces: IMPRIMERIE CORBAZ
S.A., 1820 Montreux, av. des Plan-
ches 22, tél. (021) 62 47 62. Chèques
postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel:

Suisse Fr. 45.—; étranger Fr. 55.—.

EDITORIAL

Le Pâquier ou la fin d'un rêve

Ainsi donc toutes les tentatives pour sauver le projet de construction d'un centre de formation continue destiné aux enseignants suisses et gérés par eux auront été vaines. A l'heure où paraîtront ces lignes, le terrain du Pâquier, propriété des enseignants suisses et de leurs associations regroupées au sein de la FORMACO, aura changé de propriétaire, la commune du Pâquier s'étant portée acquéreur.

Dans un précédent éditorial (voir « Educateur », n° 6/78) nous avons relaté les difficultés rencontrées pour concrétiser ce rêve né, au moins en ce qui concerne la SPR, du congrès de La Chaux-de-Fonds (1970) qui traitait de l'éducation permanente et qui préconisait notamment la prise en charge de leur perfectionnement par les enseignants eux-mêmes.

Alors que l'organisation des phénomènes de perfectionnement intervenue dans la plupart des cantons suisses rendait illusoire la construction et surtout la rentabilité d'un tel centre, notre association faitière recherchait d'autres solutions auprès de certaines associations européennes d'enseignants. Mais les servitudes imposées quant à l'utilisation de ce terrain et la cherté de notre franc ont eu raison de ces ultimes tentatives.

Au-delà de ce constat, constat d'échec au demeurant, il convient cependant de signaler — maigre consolation — que la vente permet de rembourser le prêt consenti par l'une des associations partie prenante de ce projet et de payer les frais relatifs à cette opération. Il n'y aura donc pas de retombées financières sur nos différentes associations. Bonne nouvelle quand on sait que toutes nos ressources doivent être mobilisées dans les domaines pédagogique, corporatif et syndical.

Ainsi donc, nous avons des idées mais pas l'argent nécessaire à les réaliser! Point final? A mon sens non. Cette aventure devrait nous inciter à réfléchir sur les possibilités de nous doter des moyens financiers nécessaires pour mener à chef de telles réalisations ou d'autres encore. Il suffit de regarder au-delà de nos frontières pour constater que certaines associations sœurs y sont parfaitement parvenues. C'est une question fondamentale touchant aux objectifs et à la politique générale des associations d'enseignants et j'imagine aisément les réactions que pourraient susciter certaines propositions, notamment de la part des tenants d'une association professionnelle pauvre mais pure et dure! Aussi je ne saurais trancher mais tout au plus affirmer que ces problèmes méritent débat.

F. Bourquin.

RUBRIQUE ROMANDE

La SPR reçoit les enseignants hongrois

Fribourg. Une école un peu choisie au hasard. Nous arrivons à l'heure de la récréation.

Miklos et Joseph ont déjà derrière eux une assemblée d'enseignants à Genève, une longue discussion avec des membres d'un comité cantonal (SPG), la visite de l'IRDP et une rencontre amicale avec l'un des rédacteurs de l'«Educateur».

A chaque étape, ils ont découvert une nouvelle petite facette de la Suisse romande. Ils en savaient d'ailleurs déjà beaucoup avant d'arriver, nous surprenant plusieurs fois par une connaissance approfondie de nos problèmes d'instituteurs romands.

Fribourg est leur première visite d'école. Ils rencontrent autour du café une douzaine de collègues. La discussion s'anime vite malgré l'obstacle de la langue; seul Miklos parle le français. La curiosité, l'intérêt réciproque, la sympathie sont tangibles, il est en effet rare d'avoir l'occasion de comparer deux écoles insérées chacune dans une sphère politique différente.

La visite des classes qui suit, confirme la relative indépendance de l'école par rapport aux régimes politiques: l'enfant est constant dans ses réactions et l'école est bien obligée d'abord, peu ou prou, de s'adapter à lui.

On sent que nos collègues se sentent un peu chez eux, comme nous avons nous aussi été très à l'aise, il y a quatre ans, chez eux.

Le repas dans la Basse-Ville permettra encore de nombreux échanges, mais quand il faudra se remettre en route pour la Gruyère et le Pays-d'Enhaut, il y aura comme un sentiment d'inachevé, une impression d'éphémère: on aurait souhaité

nouer de meilleurs contacts encore; la Hongrie n'est plus tout à fait ce pays du froid qu'on imaginait; la Suisse n'est plus seulement le centre européen du capitalisme.

Le lendemain, un soleil radieux illumine les sommets à notre passage du col de la Croix; la plaine du Rhône, Sion, la Grande Dixence, la Dent-Blanche rouge dans le couchant. Plus encore que les paysages, c'est la vie des hommes qui provoque l'intérêt, la curiosité, l'étonnement de nos collègues: comment peut-on vivre à cette altitude? Comment le vigneron peut-il produire sur ces pentes? Comment a-t-on pu construire des barrages dans un tel milieu?...

Sur le plan gastronomique, nos hôtes emporteront un éventail très large de souvenirs: de la fondue à la brisolée, du Pinot

gris neuchâtelais au Fendant, de la pomme à la Williamine. Dans ce domaine aussi, il s'avère que les Hongrois sont des connaisseurs.

Le voyage prendra des dimensions internationales, à Morges, lors de la visite à la CMOPE (Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante). Il finira à Genève par une journée plus libre quant à son programme de visites: Miklos et Joseph ont bouclé leur tour.

Nous nous quitterons à l'aéroport, après le traditionnel message à l'attention de nos collègues respectifs; nous nous sentirons un peu plus riche, nous aurons l'impression d'avoir un tout, tout, tout petit peu contribué à une meilleure compréhension entre nos deux pays.

R. G.

Joseph Voksan est secrétaire général du Syndicat des enseignants hongrois. Miklos Marnai, membre du Comité central.



Séance commune SLV-SSPES-SPR

Une délégation des comités des trois associations d'enseignants suisses a tenu séance commune, le samedi 11 janvier à Berne. Cette réunion avait pour but de préparer le programme du comité commun qui se tiendra le 30 avril prochain et de débattre des problèmes suivants:

ASSURANCE CHÔMAGE

La procédure de consultation des cantons et partenaires sociaux sur la nouvelle conception de l'assurance chômage est en route. Nos collègues du SLV nous rendent attentifs à certains aspects de ce projet qui ont des répercussions importantes sur les

possibilités et les prestations d'assurance pour les enseignants. Il convient notamment d'obtenir une définition claire du temps de travail des enseignants qui prenne en compte non seulement les heures de classe mais aussi celles de préparation, de correction, etc.

ÉCHANGES DE CLASSES

A ce propos, il est rappelé qu'il est possible de pratiquer des échanges de classes (une semaine ou deux) avec des collègues de Suisse alémanique. Le principe de cet échange est le suivant: un collègue romand et sa classe sont reçus par un collègue et une

classe de Suisse alémanique. Il y a bien sûr réciprocité.

A l'heure actuelle, les demandes de nos collègues suisses alémaniques ne peuvent être toutes satisfaites par manque de collègues romands intéressés à un tel échange.

Précisons encore que les élèves doivent parler quelque peu la langue de Goethe pour qu'un tel échange soit fructueux. Il s'adresse donc plutôt à des classes des degrés 6, 7, 8 et 9 à l'exception des cantons ayant introduit l'enseignement de l'allemand en primaire et qui peuvent déjà bénéficier de cette possibilité.

Si vous êtes intéressés par un tel échange, il vous suffit de vous adresser à la SPR, Allinges 2, 1006 Lausanne qui fera suivre votre demande auprès des organisateurs.

VOYAGES

Le SLV travaille en collaboration depuis plus de 25 ans avec une agence de voyages suisse qui organise des séjours et voyages à l'étranger pour le corps enseignant. La SPR accepte d'étudier cette possibilité pour ses membres.

AUTRES ÉCHANGES

Les trois associations ont décidé de réfléchir au rôle que peuvent jouer le SLV, la SSPES et la SPR dans les rapports entre Suisses alémaniques et Suisses romands. Elles consacreront une partie de l'ordre du jour de la prochaine rencontre à ce problème en recevant notamment un conférencier.

LIBERTÉS INDIVIDUELLES DES ENSEIGNANTS

Depuis plusieurs mois, voire années, on constate que certaines libertés individuelles des enseignants sont menacées par l'autorité. En un premier temps, les associations concernées souhaitaient mettre sur pied une «centrale d'alarme» suisse dans ce domaine. Chacun des comités se prononcera sur l'opportunité d'un soutien inconditionnel à toute demande de solidarité émanant d'une des trois associations faitières.

CONGRÈS CMOPE

Le SLV, la SSPES et la SPR sont responsables de l'organisation du Congrès CMOPE (Confédération mondiale des organisations de la profession enseignante) qui se tiendra à Montreux en 1982. Manifestation importante puisqu'on attend plus de 1000 délégués du monde entier et que ce congrès sera l'occasion d'une première cinématographique.

AUTRES PROBLÈMES

Les délégués présents prennent connaissance de la liquidation de FORMACO. Une circulaire officielle renseignera les différentes associations concernées par cette affaire.

Au niveau de KOSLO-CASE (association faitière suisse) le tournus établi pour la direction veut que la SSPES propose le vice-président.

Le questionnaire CMOPE sur la réduction des dépenses en matière d'éducation fera l'objet d'une réponse commune des trois associations.

Mentionnons encore qu'une première réunion de travail SLV-SPR tenue en fin de matinée permettait de traiter utilement des problèmes posés par notre organisation commune d'assistance pédagogique à nos collègues d'Afrique (organisation de stages de perfectionnement) et de la traduction française par trop large à notre gré du nom de l'association de nos collègues suisses alémaniques.

F. B.

LA CHRONIQUE DU GROUPE DE RÉFLEXION

Une école sans notes?

Un député libéral genevois parle beaucoup de l'école. Il s'épanche volontiers sur toutes sortes de questions pédagogiques, nous confie, à la tribune ou par voie de presse, ce qu'il n'aime pas, ou ce qu'il aime. Par exemple, il aime beaucoup les notes. Eh bien, nous allons lui en mettre une, portant sur ses déclarations en matière d'école, d'enseignement ou de pédagogie, comme on voudra. Nous lui attribuerons la note 3. Dans ce domaine en effet, qui est le nôtre avant d'être le sien, nous pensons trouver, lorsqu'il en discourt, une part à peu près égale de sottises et d'affirmations intelligentes. Mais laissons là cette histoire un peu trop genevoise, et examinons d'un peu plus près ce problème des notes scolaires, qui vont, comme chacun le sait, de zéro (nul) à six (excellent).

La note est, techniquement, l'instrument dont l'école se sert pour honorer sa fonction de sélection. Par la force des choses, tous les élèves ne peuvent pas obtenir de bonnes notes. Aussi, même lorsque les sept degrés de l'échelle ne sont pas systématiquement sollicités (et c'est heureusement le cas chez la plupart des maîtres), il est nécessaire qu'un certain nombre d'enfants subissent une humiliation relative, symbolique et périodique. Tellement nécessaire, la note, que recevant un élève non francophone, la maîtresse se demande comment elle pourra bien lui donner une note de français? Problème à tel point redoutable, qu'après entente avec l'inspecteur appelé d'urgence, elle aura l'impression de contrevenir à une règle sacrée en décidant de *ne pas mettre de note* à un élève ne sachant pas le français! Tellement importante, la note, que la décision, à Genève, de supprimer la note d'orthographe en 2^e primaire a suscité, dans les milieux les plus larges, et jusqu'au sein du corps enseignant, les réticences les plus évidentes. D'apparence banale et inoffensive, les petits signes d'origine arabe dit-on, ont un poids considérable, et sont à la base d'une idéologie qui n'a rien d'islamique, mais dont on est étonné de voir à quel point elle est quasi universellement acceptée. On travaille pour avoir de bonnes notes. Si tel n'est pas le cas, on ne sera jamais bon à rien, la formule étant valable dès l'âge de six ou sept ans!

La note, moyen commode de quantifier certaines acquisitions, entraîne un type de pédagogie où sont privilégiés des modes de faire pouvant facilement être sanctionnés par une note. La traditionnelle dictée en est un exemple tristement stérile. La note ne renseigne donc que sur certaines compétences bien précises, mais immédiates, fragmentaires, arbitraires, et impropres à une évaluation globale des élèves. Il y a plus grave. Tout juste capable de renseigner sur certains types de compétences d'ordre intellectuel, la note reste muette sur le développement des qualités fondamentales, relevant plus du social et de l'affectif, des individus. On peut aller jusqu'à dire que la note ne peut rien dire sur le développement harmonieux de l'élève, qui est pourtant, en résumé, l'objectif premier de l'école! Chacun de nous a connu de ces élèves sympathiques, pleins d'aisance, leaders pour leurs camarades, de ces élèves pleins d'initiative, sur qui l'on peut compter, à qui l'on peut faire totalement confiance en cas de besoin: des 1, des 2 et des 3 étaient leurs seules récompenses. Ou bien alors de ces esprits un peu brouillons, mais bougrement originaux, tout en finesse, humour, et créatifs en diable: leur seul panégyrique scolaire se réduisait à de fort piètres notes leur interdisant tout avenir scolaire. Deux catégories d'enfants qui n'ont rien à attendre des notes. Deux races d'hommes qui plus tard seront fort utiles à la société.

Il y a plus important encore. L'évolution pédagogique amorcée depuis une vingtaine d'années, si elle a le bonheur de se poursuivre, se trouvera dans une contradiction de plus en plus irréductible face au système des notes. Plus l'école accordera de place à un travail intelligent axé sur la réflexion et sur la recherche, plus il lui sera difficile d'attribuer des notes. On rejoint là les contre-exemples bien connus de la note de dessin ou de composition française, à l'objectivité suspecte.

Alors, pourquoi ne pas supprimer les notes, à l'école primaire tout au moins? L'Etat, par l'entremise de l'école, doit assurer obligatoirement, de six à quinze ans, la formation des futurs citoyens. Cette période de neuf années devrait signifier la préparation optimale pour chacun, selon son rythme et ses possibilités. Pas question de nivellement par le bas, mais du meilleur développement personnel possible, sans notes, sans sélection, donc sans relégation. Comment faire? Peu importe ici, ce qui est difficile n'est pas impossible. Toujours est-il qu'une

société civilisée et riche comme la nôtre peut se payer le luxe (qui n'en est pas un) de faire en sorte que la période de préparation à la vie se passe sans heurts, dans la joie, inégalement certes, mais sans l'humiliation des mauvaises notes. Utopie? Citons Jacques Weiss, de l'IRDP: «Imagine-t-on un hôpital qui sélectionnerait les malades les plus faciles à soigner, sous prétexte d'économie et pour augmenter son efficacité?» (IRDP, recherche 79.03, févr. 1979.) Les enfants ne sont pas des malades, mais la comparaison a toute sa valeur: l'éducation, comme la santé, est aussi bien la conséquence que la condition du bien-être, individuel et collectif.

La sélection sociale?... Elle est inévitable, il faudra bien qu'elle se fasse, toute aptitude doit être sanctionnée au regard de l'univers professionnel. Mais justement: cela ne concerne pas l'école, cela concerne les entreprises, voire l'Etat pour certaines carrières. Qu'on laisse donc les éducateurs éduquer, sans se soucier de notes et de sélection. Jacques Weiss encore: «La sélection, qui s'en chargera? Ceux qui en auront besoin, après l'école obligatoire.» (idem.)

Met-on des notes à l'enfant qui apprend à marcher?

José Jaecklé, du Groupe de réflexion.

Centre international du Sonnenberg

Du 30 novembre au 8 décembre 1979 se sont rencontrés à la Maison internationale du Sonnenberg, à St. Andreasberg près Braunschweig, des animateurs de jeunesse de divers pays d'Europe, affectés plus particulièrement aux efforts qui se poursuivent auprès des jeunes chômeurs. On s'est préoccupé aussi de l'intégration des jeunes étrangers et des marginaux sans préparation professionnelle. Des résultats tangibles ont été enregistrés, et la visite d'institutions consacrées à ces problèmes a laissé une impression positive. Fritz Eytel (Allemagne) et Alain Bugden (Grande-Bretagne) ont animé ces journées empreintes de cordialité et d'un réel désir de venir en aide à une jeunesse le plus souvent victime des circonstances économiques ou familiales.

Au cours de l'année 1979, diverses manifestations ont marqué les trente ans d'activité du centre: effort permanent pour vaincre les préjugés, dialoguer par-dessus les frontières, étudier les sources de conflits, présenter aux jeunes l'image d'un monde plus fraternel. A noter la conférence du secrétaire d'Etat Rolf Möller (Hanovre): «L'entente internationale à travers les sciences.»

Rappelons que le Centre du Sonnenberg organise de nombreuses sessions, souvent avec traduction simultanée allemand-français: les mass media et la famille; l'éco-

nomie et l'environnement; langage et culture; progrès technique et transformation sociale; troubles de comportement et réhabilitation; l'éducation et l'emploi. Certains stages s'adressent plus spécialement aux jeunes de 16 à 22 ans; des conditions d'accueil particulièrement favorables leur sont offertes. Chaque session prévoit des excursions dans cette prestigieuse région du Harz, tout un monde de forêts autour de Braunschweig et de Hanovre. La direction du Centre du Sonnenberg serait heureuse d'entrer en contact avec de jeunes Romands. La revue «Lettres du Sonnenberg» est envoyée à tous les membres. Elle donne les dates et les conditions des différents stages, ainsi que des enquêtes sur des problèmes d'actualité. Dans une récente livraison, on rend compte d'une étude récente de Jérôme L. Singer «La douce drogue du petit écran», considérations pertinentes sur les effets comparés de la télévision et de la lecture.

L'Association suisse des Amis du Sonnenberg est présidée par M. Paul Binkert, 8116 Würenlos. C'est également M. Binkert qui préside le comité d'organisation des Semaines pédagogiques internationales. La 27^e Semaine aura lieu au Tessin du 7 au 14 juillet 1980.

A. P.

Informations CMOPE

Réunion conjointe

La CMOPE, le Secrétariat professionnel international de l'enseignement (SPIE), la Confédération syndicale mondiale des enseignants (CSME) et la Fédération internationale syndicale de l'enseignement (FISE) ont décidé d'organiser conjointement une réunion internationale sur «Education et Technologie»; cette réunion se tiendra à Helsinki fin juin 1981.

Sur l'invitation du Nordic Teachers' Council (NLS), des représentants des quatre organisations internationales se sont retrouvés à Copenhague les 6 et 7 novembre dernier. Après avoir évalué les résultats de la première réunion conjointe, tenue à Copenhague en novembre 1977 sur le thème «La formation des enseignants en Europe», et convenu qu'elle s'était révélée un succès, ils ont examiné la base sur laquelle une nouvelle initiative commune pourrait être prise au niveau européen.

Lors de la réunion de 1981, le thème «Education et Technologie» sera traité en quatre principales rubriques:

1. Education pour répondre aux besoins technologiques de la société.
2. Education pour un monde où la technologie jouera un rôle important dans tous les aspects de la vie.
3. Effets de la technologie sur le marché de l'emploi et ses conséquences pour l'éducation.
4. Impact de la technologie sur le processus éducatif lui-même.

Comme pour la réunion de 1977, les quatre organisations internationales inviteront chacune leurs organisations membres en Europe à participer à la réunion d'Helsinki. Les différentes dispositions à prendre seront examinées lors d'une réunion préparatoire entre les représentants des quatre organisations et la Finnish Teachers Trade Union (OAJ) qui se tiendra à Helsinki fin janvier 1980.

Réunions avec les responsables d'autres organisations d'enseignants

L'un des buts essentiels de la CMOPE depuis sa création a été de «rassembler en une organisation puissante les professionnels de tous les degrés de l'enseignement en vue de leur permettre d'exercer une influence correspondant à l'importance de leur fonction sociale». Reconnaisant qu'il



KONTAKT/CONTACT
CH-4411 LUPSINGEN

PROBLÈME D'HÉBERGEMENT?

Ecrivez-nous: qui, quand, quoi, combien?

Vous atteindrez plus de 180 maisons de colonies de vacances en Suisse, gratuitement.

contactez **CONTACT**
4411 Lupsingen.

s'agit là d'un objectif à long terme et qu'il existe en réalité actuellement quatre organisations internationales d'enseignants, la CMOPE s'est efforcée de promouvoir entre elles l'établissement de relations plus étroites.

La CMOPE a en même temps reconnu avoir des intérêts communs avec chacune des trois autres organisations internationales même lorsqu'elles ne peuvent toutes les quatre mener une action conjointe. Lors de sa réunion à Morges en mai 1979, le Comité exécutif a donc décidé que les représentants de la CMOPE devraient rencontrer à tour de rôle les responsables de chacune des trois autres organisations internationales.

La première de ces réunions s'est déroulée à Francfort le 7 décembre; accompagné de Jens Erik Madsen, membre du Comité exécutif, et de John M. Thompson, secrétaire général, le président de la CMOPE, Motofumi Makieda, a ce jour-là rencontré le président et le secrétaire général du Secrétariat professionnel international de l'enseignement (SPIE), Erich Frister et André Braconier.

Après un échange de vues franc et sincère, les responsables des deux organisations ont convenu de présenter à leurs Comités exécutifs respectifs les recommandations suivantes:

- a) que soit organisée une réunion qui rassemblerait six représentants de chaque organisation afin d'étudier le problème des relations avec l'OIT et l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et d'examiner les possibilités d'action commune dans le cadre des relations avec ces deux institutions;
- b) qu'une étude sur l'application, en ce qui concerne les enseignants, de la législation régissant les fonctionnaires soit effectuée par deux experts, respectivement désignés par chacune des deux organisations; cette étude serait examinée lors de la réunion des douze représentants prévue ci-dessus;
- c) que les secrétariats des deux organisations procèdent à un échange d'informations sur leurs programmes régionaux afin d'éviter d'inutiles doubles emplois dans les efforts déployés et de voir s'il serait possible de mieux coordonner les activités de caractère régional.

Le président Motofumi Makieda a constaté qu'il existait de nombreux domaines d'intérêt commun entre la CMOPE et le SPIE et exprimé l'espoir que les conversations de Francfort conduiraient à l'établissement de relations plus étroites entre les deux organisations dans les années à venir.

LE BILLET DU PRÉSIDENT

L'école primaire et l'école secondaire

J'aimerais évoquer ici les différences qu'il peut exister entre les statuts qui régissent ces deux professions à croire qu'elles appartiennent à deux corps de métier diamétralement opposés.

Je précise tout de suite que ces différences de statuts sont considérées comme normales surtout par les personnes qui n'ont rien à voir avec l'enseignement, nous savons bien entre gens de métier qu'il n'en est rien! Malheureusement, dans notre canton de Vaud, ce sont bien souvent ces personnes qui statuent sur nos professions respectives; la preuve est dans l'appréciation différente que l'on a de l'instituteur ou du maître secondaire et l'on émet des jugements selon une échelle des valeurs qui, et c'est le moins que l'on puisse dire, n'est pas à l'avantage du premier nommé, ceci sans parler des salaires.

Pour quelles raisons, tout d'abord, y a-t-il une différence d'heures de présence en classe entre ceux-ci et ceux-là alors que le travail est le même? Par travail j'entends le temps passé à la préparation d'une leçon, le souci pédagogique pour faire comprendre une notion, le temps passé aux corrections et enfin l'engagement personnel investi journalièrement. Je prétends que la maîtresse du degré inférieur a une mission aussi importante et astreignante que n'importe quel enseignant primaire ou secondaire. Vous me direz que la formation n'est pas la même, soit, mais cela se sanctionne déjà par une différence de traitement financier; faut-il encore pénaliser l'enseignant primaire en prolongeant son statut horaire? Je n'ose pas évoquer le cas des maîtres spécialistes qui en faisant exactement le même travail sont jugés du point de vue horaire (et financier) de nouveau différemment selon qu'ils travaillent dans un ordre d'enseignement plutôt que dans l'autre.

Pour quelles raisons, aussi, le maître primaire ne dispose-t-il pas des mêmes facilités matérielles (fournitures, locaux, matériel divers) que son collègue enseignant dans un collège secondaire? Il suffit de mentionner les différents subsides versés aux maîtresses d'économie familiale selon qu'elles enseignent à des enfants venant de classes primaires ou secondaires.

Est-ce à dire, pour le Vaudois, que le fait d'appartenir au «secondaire», comme on dit, est synonyme «d'élite» et justifie pareilles distinctions. Oui, le Vaudois est respectueux des hiérarchies, même si elles sont artificielles, parce que pour lui les vocables primaire et secondaire recouvrent une notion de classement alors qu'ailleurs ces deux termes ne sont que l'expression d'une chronologie, sans jugement de valeur, des différents ordres d'enseignement. Qu'on me comprenne bien, mes propos ne reflètent pas un sentiment de jalousie vis-à-vis de mes collègues secondaires, mais sont un constat d'un état d'esprit vaudois hérité d'un contexte historique. Si, aujourd'hui, je fais allusion à cette différence, c'est en espérant une fois de plus que la réforme de structure de l'école vaudoise remettra l'église au milieu du village, en permettant une plus juste appréhension de la notion école aussi bien de la part des professionnels que des laïques.

Michel Gaudard.

Cotisations 1980

Suivant décision du Congrès 1978, elles demeurent inchangées et s'élèvent à:

MEMBRES ACTIFS

y compris cotisation de la section: Fr. 139.—

MEMBRES ASSOCIÉS

y compris cotisation de la section: Fr. 26.—

Nous vous remercions de vous acquitter sans tarder de votre contribution 1980 au CCP 10 - 2226.

Le bulletin de versement encarté dans le présent numéro de l'«Educatteur» vous y aidera; il constituera ensuite votre carte de membre: gardez-le donc soigneusement.

S'il s'est égaré, c'est volontiers que le secrétariat général vous en enverra un autre pour vous faciliter le payement.

ABONNEMENT À L'«ÉDUCATEUR»

Pour un membre actif:
compris dans la cotisation.
Pour un membre honoraire: Fr. 36.—

Pour un membre associé
(s'ajoute à la cotisation
de membre associé!): Fr. 36.—

Pour un retraité à la fois
membre honoraire et
membre associé (s'ajoute
à la cotisation
de membre associé!): Fr. 18.—

Secrétariat général SPV

AVMCS

(Association vaudoise des maîtres de classes supérieures)

COMITÉ POUR 1980

Président: Christian Carrard, Vernes 18, 1400 Yverdon.

Vice-président: Gilbert Schöni, avenue d'Echallens 112, 1004 Lausanne.

Caissier: Jean-Sam Leresche, 1188 Gimel.

Secrétaire: Yves Panchaud, chemin des Foulis 8, 1260 Nyon.

Secrétaire aux convocations: Henri Delafontaine, En Bergère, 1805 Jongny.

«Les haies, signification, protection et entretien»

L'«Année 1979 des haies» touche à sa fin et le Comité suisse pour la protection des oiseaux, par l'intermédiaire de son Service de protection des haies, est bien décidé à poursuivre sa tâche d'information.

L'évolution de l'état d'esprit à propos de tous ces boisements non forestiers que sont bosquets, haies, arbres isolés, etc., nécessite d'une part quelques actions concrètes, exemplaires, de protection locale, de replantation et d'entretien de haies, et d'autre part un matériel d'information simple et générale sur le problème.

La petite brochure ci-jointe tente de répondre à ce deuxième objectif. Le premier tirage étant sur le point d'être épuisé, une deuxième édition est prévue pour février prochain.

Afin d'évaluer l'ampleur de ce deuxième tirage, nous vous invitons d'ores et déjà à commander cette brochure (si possible un multiple de cinquante exemplaires) au prix coûtant de 40 centimes l'exemplaire, au moyen de la formule qui termine cet article.

Le Comité cantonal SPV recommande la notice précitée qu'il juge très intéressante.

Monique S.

AVEPS

6^e COURSE SCOLAIRE DE FOND

Lieu: Les Rasses, Les Planets/Sainte-Croix.

Date: samedi 23 février 1980, dès 10 h. Pas de renvoi, mais annulation.

Organisateurs: Michel Egger, Jaques-Dalcroze 15, 1450 Ste-Croix, tél. (024) 61 13 42, avec la collaboration des collègues de la région, des skis-clubs de Ste-Croix, Bullet, du Groupement de fond et randonnée des Rasses, de l'OEPJ et de l'AVEPS.

DATES DES ASSEMBLÉES 1980

mercredi 28 mai 1980;
mercredi 19 novembre 1980.

Nous informons d'autre part nos collègues qu'ils peuvent obtenir la plaquette «Poétique et tendre jeunesse» de M^{me} Einoël Rey. Il leur suffit de la commander directement à l'auteur (en joignant 2 francs en timbres-poste):

Madame Einoël Rey
Rumine 29
1005 LAUSANNE

A renvoyer tout de suite au Service romand de protection des haies, c/o SRVA, Pavement 81, 1018 Lausanne.

Je désire recevoir exemplaires de la brochure «Les Haies, signification, protection et entretien», au prix coûtant de 40 centimes l'exemplaire.

Adresse complète

Date

Signature

Formules d'inscriptions et circulaires de renseignements à disposition auprès de l'OEPJ, rue de la Barre 8, 1001 Lausanne, tél. (021) 44 32 12.
Délai d'inscription: samedi 9 février 1980.

COUPE AVEPS 1980

Lieu: Ste-Croix/Les Rasses.
Date: mercredi 6 février 1980. Les 2 épreuves ont lieu le même jour.

Epreuves:

a) *ski de fond*: circuit facile de 7-9 km ouvert à tous les amateurs et amatrices. Rendez-vous Les Rasses, Maison-Restaurant des Planets.

Rendez-vous dès 13 h. 30. Premier départ dès 14 h. 15;

b) *slalom*: facile 30-35 portes à la portée de tous et toutes.

Titres attribués: ski de fond dames - messieurs; slalom dames - messieurs; combiné dames - messieurs.

Participation: tous les enseignants et enseignantes sont cordialement invités. Les coupes seront attribuées pendant à un membre AVEPS.

Inscriptions jusqu'au lundi 4 février auprès de P.-A. Simon, boulevard Arcangier 1, 1814 La Tour-de-Peilz, tél. 54 46 33.

SKI PRINTEMPS — SKI EXCURSIONS

OBJECTIF 4000

Dates: du lundi 31 mars 1980 au samedi 5 avril 1980.

Lieu: cabane Britannia/Saas-Fee.

Programme: Allalin (4027 m) - Alphubel (4206 m) - Fluchthorn (3790 m) - Rimpflischhorn (4198 m) - traversée sur cabane Mont-Rose - Pointe-Dufour (4515 m) - descente à Zermatt.

Prix: membres AVEPS: Fr. 410.—. Non-membres: Fr. 440.—. (Membres CAS réduction de Fr. 40.—.)

Ce prix comprend: honoraires du guide - la couche - petit déjeuner et le repas du soir - les transports.

En cas de conditions défavorables, ski sur les pistes de Felskinn, Langefluh, etc.

Renseignements et formules d'inscription auprès d'Olivier Correvon, sentier des Invar-des, 1530 Payerne, tél. (037) 61 37 66.

Semaine de cinq jours à l'école

«Le Congrès de la Société pédagogique du 27 janvier 1968 a adopté, entre autres, deux conclusions du rapport de la commission chargée d'étudier la semaine de cinq jours et de faire la synthèse des rapports parvenus des sections:

1. La commission estime applicable la semaine de 5 jours à l'école dans le cadre des programmes actuels, mais avec une diminution de l'horaire hebdomadaire.
2. Elle préconise le maintien du mercredi après-midi libre.»

DONC SIGNEZ ET FAITES SIGNER L'INITIATIVE.

(Chaque président de section et le secrétariat général vous feront parvenir des formules sur simple appel téléphonique.)

(A suivre.)

S. G.

Communiqué du CC de la SPV paru dans la presse en juin 1979

Pour des raisons sociales, pédagogiques et d'hygiène somatique et psychologique des élèves, la Société pédagogique vaudoise a affirmé à plusieurs reprises, tout au long de la dernière décennie, son désir de voir introduit un horaire scolaire libérant entièrement le samedi. L'initiative dont l'Association vaudoise des parents d'élèves vient d'annoncer le lancement apparaît comme un pas décisif vers une solution positive. Le Comité cantonal de la SPV l'appuie donc pleinement et invite chacun à accorder son soutien à une démarche conforme à l'intérêt bien compris d'une école qui ne saurait ignorer l'évolution des habitudes et des besoins des enfants comme des adultes.

Rédactrice de la rubrique vaudoise:
M^{lle} Monique Schafroth, Praz-Bérard 13,
1844 Villeneuve. Tél. (021) 60 12 09.

BANQUE VAUDOISE DE CREDIT

au service de l'économie vaudoise
depuis 1864

Siège:

Lausanne
rue Pépinet 1

Succursale:

Yverdon
rue du Casino 4

22 AGENCES

Aigle, Aubonne, Avenches, Bière, Bussigny, Château-d'Œx, Cully, Echallens, La Sarraz, Leysin, Morges, Moudon, Nyon, Orbe, Oron, Payerne, Renens, Rolle, Sainte-Croix, Vallorbe, Vevey, Villars-sur-Ollon.

Chalet JOLIMONT à CHAMPÉRY

80 lits, tout confort.

Par suite d'annulation, libre pour les semaines suivantes:

25 au 29 février — 24 au 28 mars.

S'adresser à A. CURTI, gérant, 1817 Fontanivent, tél. 021/61 32 93

BANQUE
CANTONALE
VAUDOISE

un nom
une garantie



Pédagogie et finances: un ménage difficile? (2)

Dans le numéro précédent de l'«Educateur», nous avons exposé le cheminement des revendications SPG, les handicaps à franchir, les aléas parlementaires qu'il comporte. C'est dire que si nous mettons toute notre énergie à défendre les mandats que nous donnent nos membres, nous dépendons pour une partie de nos demandes, celles relatives directement ou indirectement à une loi (ex. le budget de l'Etat, les prix) du verdict parlementaire. Le Grand Conseil devient donc notre patron (comme celui du DIP d'ailleurs!).

Revenons sur l'exemple du budget. Il comporte une vingtaine de pages dont nous ne retiendrons que 3 rubriques qui intéressent l'enseignement primaire:

- le budget du **personnel**: calculé en nombre de postes: titulaires de classes, maîtres de disciplines spéciales, candidats, inspecteurs, éducateurs, etc.;
- le budget de l'**équipement**: des écoles, des classes, etc.;
- le budget des **remplacements**: maladie, service militaire, tous les recyclages (français, math., activités créatrices, éducation musicale, éducation physique, allemand, MAV, etc.); nous avons demandé qu'on y ajoute: décharges aux collègues de plus de 50 ans et décharges pour éducation permanente.

Les coupes successives

Les propositions SPG s'inscrivaient dans ces 3 rubriques et nous avons obtenu qu'il en soit tenu compte dans les prévisions calculées par la DEP. Il est bien évident, dans ces conditions, que les chiffres finaux dépassaient ceux de l'année dernière puisqu'ils introduisaient de nouvelles dépenses notamment celles relatives à la décharge aux enseignants de plus de 50 ans (en application des revendications 1974 sur la traduction des 42 heures) et celles pour «perfectionnement ouvert» (congrés d'étude, éducation permanente, etc.).

Cet avant-projet était terminé début 1979 et fut discuté à différents niveaux. Immédiatement il fallut faire abandon du dernier poste: le perfectionnement ouvert et les congrés d'études. Sur ce point nous avons senti immédiatement qu'insister ne servirait à rien et qu'il fallait faire des choix prioritaires. On remettrait «ça» sur le métier plus tard, le droit au perfectionnement n'étant pas en soi contesté (comment le serait-il,

puisqu'il est d'autre part reconnu et appliqué?) mais jugé coûteux. Premier retranschement, donc.

Durant l'été, tous les départements ont soumis leurs projets financiers au Département des finances, lequel si nous sommes bien informés, a donné comme consigne: budget 1980 = budget 1979; retour donc aux envoyeurs avec mission de couper toutes les excroissances sur les chiffres de 1979. Pour ce qui est de l'enseignement primaire, si le nombre de candidats n'a pas été contesté (merci!) on a donc repris le chiffre des remplacements 1979, augmenté d'un petit appendice de 10 %. (En réalité il faut le ramener à 5 % si l'on tient compte de l'augmentation du coût de la vie qui est de 5 % mais admis curieusement à 4 % par le Département des finances et contributions.)

Censure?

Ces deux démarches successives de réduction avant même la soumission du projet à la Commission des finances du Grand Conseil sont l'expression d'une situation jugée difficile. Il ne nous appartient pas de dire ici (en tout cas pas en trois mots, le sujet est plus vaste) si l'austérité est justifiée. On constate néanmoins qu'antérieurement déjà à la présentation de comptes précis, de fortes pressions influencent leur établissement. C'est une forme de censure (ou d'auto-censure) dont il est utile de connaître l'existence pour bien apprécier la situation et rendre à César... (voir à ce sujet l'article de Paul Dunner ci-dessous).

Un peu de cohérence, s.v.p.!

Cela dit il est indispensable de rappeler ici la motion Wicky-Odermatt sur l'école primaire laquelle fut adoptée par le Grand Conseil en date du 15 décembre 1978 à la majorité (Mémorial N° 53).

*Motion
concernant l'enseignement primaire*

LE GRAND CONSEIL

- jugeant que l'enseignement primaire constitue un stade fondamental dans le développement de la personnalité des enfants et dans l'acquisition des connaissances;
- estimant que la démocratisation passe par un enseignement individualisé qui tient compte de la situation personnelle des élèves;
- constatant que l'école romande, par l'application de ses méthodes et l'harmonisation de ses programmes, devrait réaliser une approche plus personnalisée des élèves;
- souhaitant que ces conceptions nouvelles se traduisent dans la formation et le recyclage des enseignants,

invite le Conseil d'Etat

- à présenter un rapport sur l'avenir de l'enseignement primaire, de l'école romande et sur la stratégie qu'il entend développer pour réaliser les objectifs des nouveaux buts de l'instruction publique (art. 4 LIP).

Bel acte de responsabilité parlementaire. On voit donc le Conseil d'Etat, c'est-à-dire le collège de l'exécutif, recevoir la recommandation de **tout mettre en œuvre pour réaliser les objectifs des nouveaux buts de l'Instruction publique**. Il avait 6 mois pour répondre. Que cela ait été fait ou non, nous l'ignorons. Mais une façon positive de répondre serait de mettre à disposition de l'école primaire les moyens nécessaires. Donc le budget.

Il est temps qu'on fasse preuve de cohérence entre les objectifs souhaités et la réalité. Cas échéant qu'on trouve les moyens de l'adéquation, plutôt que de se payer... de mots!

L. U.

imprimerie
 Vos imprimés seront exécutés avec goût
corbaz sa
montreux

Mais qui donc a soustrait le million du service des remplacements?*

Résumé des épisodes précédents:

Il y a quelques mois déjà la DEP et la SPG avaient établi un budget pour le service des remplacements qui s'élevait à près de 3,4 millions de francs. Cette somme peut paraître importante si l'on ne sait pas qu'elle couvre non seulement nos remplacements en cas de maladie ou d'accident mais aussi tous nos congés de recyclages et de séminaires.

Or le budget qui a été voté par le Grand Conseil en décembre dernier ne compte à ce poste que 2,5 millions.

Un million a donc été soustrait. Par qui?

travaux de la commission des finances, ni en séance du Grand Conseil que ce million a disparu. A une députée qui, lors de la discussion du budget, a demandé pourquoi un million avait été soustrait du budget du service des remplacements M. Couteau, rapporteur, a répondu que ce million ne figurait même pas dans le projet de budget soumis à la commission des finances.

Alors? Si ce n'est pas le Grand Conseil, ce n'est tout de même pas la SPG. Restent donc trois suspects: le Conseil d'Etat, le DIP ou la DEP qui pourtant sont convaincus qu'il «est temps d'investir dans l'enseignement primaire».

P. Dunner.

* Le million étant un ordre de grandeur avec quelques milliers de francs en plus ou en moins.

Aux dernières nouvelles il semblerait que les députés devraient être éliminés de la liste des suspects: ce n'est ni dans le cadre des

Drôle de jeu

Lorsqu'on est instituteur, à Genève, il faut arriver à l'âge de la retraite pour accéder au droit de défendre ou de développer son point de vue au Grand Conseil; la loi des incompatibilités veut, en effet, qu'on écarte des débats et des décisions tous les enseignants alors qu'il ne se passe que fort peu de séances sans qu'il soit, d'une manière ou d'une autre, question de l'école. Nous sommes, pour ne parler que des primaires, plus de deux mille à ne pas jouir pleinement de nos droits politiques, alors que médecins ou régisseurs, moins nombreux que nous, sont numériquement bien représentés, c'est le moins que l'on puisse dire.

Le nombre de sujets touchant de près ou de loin à l'instruction publique évoqués en Grand Conseil est impressionnant; feuillettez les mémoriaux et faites-en deux tas: d'un côté, ceux où il est question d'enseignement, de l'autre, ceux qui n'en parlent pas; en 1978, ce n'était pas encore le cas mais en 1979, le premier tas est plus haut que le second et de beaucoup!

Il n'est donc pas étonnant que certains, porte-parole de leur parti, soient devenus des spécialistes de nos problèmes, d'autant plus à l'aise qu'il ne se trouve aucun professionnel pour resituer leurs interventions ou les placer dans un contexte vécu.

Il est vrai que nous avons la possibilité de nous faire entendre par le canal de la Commission parlementaire de l'enseignement et de l'éducation. La lecture des mémoriaux

montre cependant que ces auditions ne sont pas suffisantes puisque les arguments pédagogiques ou syndicaux que nous sommes amenés à défendre se trouvent noyés par des préoccupations politiques, au sens le plus étroit de cet adjectif, lors des débats.

Ce n'est certes pas le jeu de la plupart des députés; il s'en trouve pourtant qui sont devenus, sous le couvert de la spécialisation ou de la compétence, des semeurs de conflits partisans. Alors qu'ils n'admettraient pour rien au monde que l'école s'attribue une quelconque liberté à l'égard de la politique et qu'ils jouent en ce domaine les censeurs vigilants, ils saisissent tout prétexte, même purement pédagogique, pour intentionner des procès d'intention aux enseignants, au chef du département, aux autorités scolaires. Ils n'hésitent pas à déformer les

déclarations les plus formelles et à ignorer les informations les plus claires. Les débats à propos de la suppression des prix, par exemple, sont émaillés d'interventions significatives à cet égard.

On ne saurait, dès lors, reprocher à une certaine presse de suivre. Le problème de l'orthographe, évoqué récemment par le «Journal de Genève», est une édifiante illustration de la méthode. L'article consacré par «La Suisse» à la supposée intention de supprimer les notes scolaires au primaire est de la même veine. M. Jacques-Simon Egly, député, dans l'interview qui l'oppose à M^{me} Marie-Laure François, n'hésite pas à affirmer que nous délaissions l'enseignement de l'orthographe, du français, du calcul; il impute, sans sourciller, à la démocratisation des études (que le Grand Conseil a voulue) un nivellement par le bas qu'il n'a pour l'instant jamais précisé ou démontré. Il évoque, alors qu'il est mieux placé que quiconque pour s'informer, l'expérience d'une nouvelle manière d'attribuer les notes scolaires mais en la dénaturant: «Citons, dit-il, la récente expérience de supprimer les notes au primaire.» Pour lui, nouvelle manière d'attribuer les notes est synonyme de suppression des notes.

Nous savons M. J.-S. Egly trop sérieux dans l'étude de ses dossiers pour croire que cette confusion puisse être involontaire.

Quel but vise-t-il donc?

Dans l'hémicycle, ce jeu est compréhensible; il y a des enjeux politiques, des affrontements partisans qui nous échappent et qui finalement n'influencent que très indirectement l'opinion publique. Descendre, avec les mêmes méthodes, sur la place publique par voie de presse est un autre jeu. Sur cette place publique, il n'existe plus d'incompatibilité de fonction.

R. Grob,

du groupe de réflexion.

P.-S.: Ceci dit, je déclare, donnant ainsi à M. Egly un argument qu'il pourra désormais utiliser en toute objectivité, que je suis résolument en faveur de la suppression des notes à l'école primaire. Cette déclaration n'engage évidemment que moi.

Horaires d'enseignants et secteurs d'enseignement

Une précision est à donner à propos de la traduction des 42 heures. Rappelons brièvement que lors du passage de l'horaire hebdomadaire pour les fonctionnaires de 44 à 42 heures, la traduction pour les enseignants secondaires a été la diminution d'une heure de la moyenne de carrière.

Qu'est-ce qu'une moyenne de carrière?

Pour des raisons historiques, le poste d'un collègue secondaire ne se calcule pas de la même manière tout au long de sa carrière, mais sur **une moyenne**.

Ex. un poste 24-26 h. signifie qu'en début de carrière le jeune enseignant secondaire travaillera 26 heures pour un poste complet. En fin de carrière il enseignera 24 heures pour ce même poste complet. Une fiche de carrière établira sa moyenne, qui est, on l'aura compris, de 25 heures sur l'ensemble.

Ce que nos collègues ont obtenu

a) L'enseignant du CO — pour des raisons qui ne s'appuient sur rien de valable — est astreint à une moyenne de carrière plus élevée que celui du secondaire supérieur. De longtemps — les exigences de titres à l'engagement étant les mêmes — la FAMCO a demandé l'alignement sur le secondaire supérieur.

Revendication satisfaite: la **moyenne** de carrière sera la même, qu'on enseigne au CO ou ailleurs.

b) L'ensemble des collègues secondaires demandent une diminution d'une heure sur la **moyenne** de carrière. (Actuellement 24-26 sauf erreur.)

Revendication en voie d'être satisfaite (1981?).

Il faut donc bien comprendre que l'horaire de nos collègues secondaires ne subit pas un allègement linéaire (pour tous une heure en moins sur la semaine de travail dès 1980/81, etc.) mais bien — et c'est déjà substantiel — **une diminution sur la moyenne de carrière.**

Rien d'autre en somme que ce que nous réclamons inlassablement pour **nos** collègues primaires de plus de 50 ans, lesquels sont astreints à 26 h. hebdomadaires.

L. U.

L'allemand bientôt à l'école primaire

Sans revenir sur l'historique de l'introduction de l'allemand à l'école primaire (voir «Educateur», N° 18/78), disons que les perspectives à court et moyen termes sont les suivantes:

1^{re} étape: trouver une zone d'expérimentation et choisir dans ce but des écoles «bassins d'accumulation» se déversant sur un seul collège du cycle d'orientation. Nécessité de continuité pédagogique que l'on comprendra sans peine.

Plusieurs régions étaient susceptibles de convenir, c'est Meyrin et ses environs qui fut désigné ainsi que le Collège de la Golette.

L'expérience était tentée par des volontaires, ils furent trouvés: quinze personnes motivées par l'enseignement de l'allemand dans un cercle relativement limité, c'était encourageant. Restait à les recycler.

2^e étape: faire le bilan des résultats de la zone expérimentale (notamment mise en place de la nouvelle méthode romande, pondération des programmes, soit insertion de cette nouvelle matière dans l'horaire actuel, etc.) et entamer la généralisation.

Recyclage

Il s'agissait pour les 15 collègues inscrits de faire le point sur leurs connaissances et leur maîtrise de l'allemand, en quelque sorte de dresser un état de situation. Ils

s'attendaient à des contacts de type «éducation des adultes» mais ce qui leur fut proposé ne correspondait pas à leur attente et les discussions se révélèrent difficiles. Craignant peut-être de voir son autorité lui échapper, ou pour tout autre raison, le responsable se montra trop directif, trop «scolaire», tout au moins fut-il ressenti comme tel. Climat pesant. Plusieurs collègues envisagèrent de renoncer à cette préparation, donc à l'expérience, puisque la situation ressemblait de moins en moins à ce qu'ils avaient cru comprendre au départ et à l'engagement qu'ils avaient pris.

Actuellement on reconsidère l'entier de la question et on s'achemine vraisemblablement vers des conditions de recyclage plus claires.

Démarrage de la phase expérimentale

Il faut savoir également que la méthode romande d'allemand s'élabore avec sérieux et minutie, l'enjeu étant de taille. Une commission dite de référence, composée d'enseignants romands et présidée par notre collègue Nicole Bonnet, examine régulièrement les travaux des rédacteurs et transmet ses commentaires.

Vu l'ampleur de la tâche, il est maintenant à peu près certain que les moyens d'enseignement langue II ne seront pas matériellement disponibles pour l'année scolaire 1980-1981.

Pour ce qui est de la phase expérimentale à Genève, elle ne démarrera vraisemblablement pas plus tôt que dans les autres cantons, c'est-à-dire 1981. Nous serons tout de même à l'heure romande, jawohl!

Rédactrice de la rubrique genevoise:
M^{me} Liliane Urben, c/o SPG, bld
Georges-Favon 14, 1204 Genève.
Tél. (022) 29 26 60.

NEUCHÂTEL

Perspectives 1980...

Cotisations différenciées

Mercredi 23 janvier les caissiers de section de notre syndicat se sont réunis entourés de notre administrateur et du président de la commission financière, auteur du projet. En effet, la mise en application des décisions des deux dernières assemblées générales nécessitent certaines mises au point quant aux problèmes de la perception des dites cotisations.

Il est indéniable que cette introduction, vécue non sans scepticisme et quelque ironie par certains de nos membres marque un tournant dans l'existence de notre associa-

tion: dès l'instant où nous ouvrirons nos portes à toutes les catégories d'enseignants, il devenait urgent de trouver une répartition plus sociale des efforts financiers demandés à nos membres. Le moment était venu de réaliser cette différenciation qui allège sensiblement les prestations exigées de la part de nos membres les moins bien payés et «augmente» raisonnablement la participation de ceux qui le sont le «plus».

Traitements

Des bruits circulaient qui annonçaient qu'une réadaptation de nos traitements

aurait lieu dès le 1^{er} janvier. Renseignements pris, il apparaît que pour des motifs essentiellement «psychologiques» (!) il faudra attendre au moins jusqu'en avril pour voir la compensation au renchérissement compenser le manque à gagner consécutif à l'augmentation du coût de la vie. Par contre les allocations pour les enfants jusqu'à 16 ans passeront de Fr. 70.— à Fr. 80.— et la cotisation à la caisse de chômage de 0,4% à 0,25%.

Toujours à propos de nos traitements, il est intéressant de lire l'article paru dans la SLZ («Schweizerische Lehrer-Zeitung»), N° 1/2 1980. En page 7, au sujet des attaques et critiques très négatives dont est victime la SEB (Société des enseignants bernois) on peut lire: «Nous ne voulons pas

que la situation dans notre canton devienne celle que connaît le canton de Neuchâtel où les enseignants luttent les uns contre les autres, appartiennent à diverses organisations. Les conséquences de cet état de fait sont évidentes: les instituteurs neuchâtelois ont les salaires parmi les plus bas de toute la Suisse.»

Cet article rend également attentif à la situation genevoise où un groupement syndical (appartenant au même mouvement que celui qui attaque la SEB) a été exclu du Cartel syndical genevois. Cette décision est motivée dans «La lutte syndicale» du 14 novembre 1979: «Le groupe en question a mené ces dernières semaines une campagne intense de calomnie contre l'«Union des syndicats» et contre la «Communauté genevoise d'action syndicale». En faisant fi de tout respect des règles élémentaires de la démocratie, les responsables de ce groupement ont provoqué une fissure dans l'édifice syndical, ce qui ne peut que nuire aux intérêts des travailleurs.»

Coordination

L'histoire inflige parfois des revers inattendus! La SPN-VPOD a été dissoute, voire «liquidée» il y a quelques années sur la recommandation faite au secrétariat zurichois par des personnes animées du même esprit que celui qui a présidé aux diverses activités mentionnées plus haut. Tant à Bienne qu'à Genève. La plus grande maturité des Genevois a permis au monde syndical de comprendre à temps ce qui se passait réellement et de prendre la décision qui s'imposait... Si à Neuchâtel, le Cartel syndical avait été aussi clairvoyant qu'à Genève, nous serions certainement plus unis aujourd'hui. Seuls quelques esprits chagrins continueraient de chercher à tout prix à affaiblir cette SPN trop «unie» à leurs yeux, pas assez «soumise» à leur «Diktat» et aux «rrrrrèglements».

Mais ceci est du passé...

1980 devrait être l'année du rapprochement. Même si des «nuances» subsistent, selon l'altitude! Nous pouvons éviter à notre tour, les difficultés éprouvées par nos voisins bernois. Il doit se trouver dans les deux «camps» des collègues qui montrent à leurs têtes de file qu'ils en ont assez de perdre du temps à chercher à discréditer l'autre, qui approuvent, malgré des convictions... seulement parallèles, qu'on entreprenne toutes les démarches susceptibles de coordonner nos prises de position de montrer que les enseignants-éducateurs cessent de se chamailler... Si nos élèves se doutaient de nos tribulations!

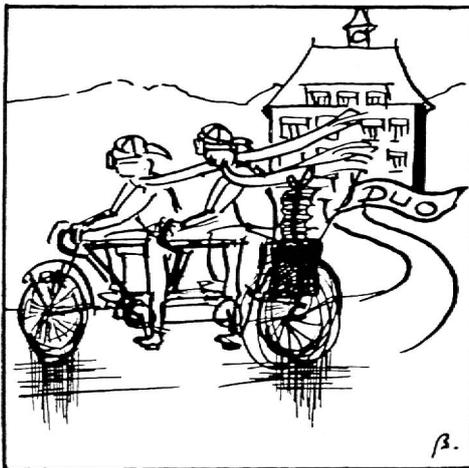
1980 devrait être l'année des décharges horaires ventilées selon les nécessités dans la grille horaire hebdomadaire des instituteurs désireux de bénéficier des cours universi-

taires auxquels nous avons accès au titre du perfectionnement volontaire.

1980 devrait être l'année où le perfectionnement vertical l'emporte sur une dispersion de la formation continue à travers les divers services départementaux.

1980 doit être l'année où, à la stagflation de nos effectifs succède une prospérité réjouissante.

Pour cela, notre syndicat doit manipuler ses voiles pour retrouver le cap du plein succès de nos entreprises.



«Educateur» 1980

Vous avez jusqu'au 10 mai 1980 pour me faire parvenir votre synthèse... quant à vos expériences faites en «duo». En effet, le 2^e thème commun 1980 de notre journal romand traite de l'enseignement à mi-temps.

Opposé quant à la motivation qui fut à l'origine de l'introduction de cette possibilité d'enseigner, le SAE-SPN n'ignore pas les avantages que peut présenter le «duo». Toutefois ne pouvant envisager avant longtemps de choisir le mi-temps, j'avoue mon ignorance quant aux avantages et inconvénients réels du duo. Je vous serais très reconnaissant, à celles et à ceux qui ont acquis des expériences dans ce domaine de bien vouloir m'envoyer avant le 10 mai, votre analyse personnelle.

Jusqu'au 10 novembre, ceux et celles qui ont une opinion quant à la quantité de travail exigée de nos élèves peuvent m'écrire à ce sujet. Le thème commun du n° 38 sera: Les élèves travaillent-ils trop?

Je compte sur vous pour élargir la rubrique neuchâteloise de l'«Educateur».

J.-P. Buri.

Rédacteur de la rubrique neuchâteloise:
M. Jean-Pierre Buri, Bachelin 4,
2074 Marin. Tél. (038) 33 15 05.

JURA

LE CC TRAVAILLE POUR VOUS

Pas de chômage pour nos dirigeants

Un seul membre du Comité central était absent (et excusé) ce 3 janvier, jour de vacances, à la séance qui débuta à 9 heures du matin pour se terminer à 17 heures. Une occasion en or pour discuter d'une manière plus approfondie des multiples problèmes qui se posent aux dirigeants de notre syndicat. On n'est cependant pas arrivé au bout du rouleau, puisque six nouvelles séances ont été programmées jusqu'au 20 mars. On le voit, le CC n'est pas au chômage.

Le CC interviendra auprès du Comité de la Caisse de pension afin que le cas des membres déposants soit réglé au plus vite.

Pierre Ielmi, président de l'Association des maîtres primaires, est désigné pour participer à la réunion commune des chefs de service de l'enseignement primaire de Suisse romande avec les représentants de la SPR. Il y sera notamment discuté de la situation des classes à cours multiples et de l'introduction de l'allemand en quatrième année. Pour le premier objet, le CC demandera à la commission pédagogique d'étudier le problème avec Philippe a Marca et ses collègues afin que le représentant du SEJ soit renseigné quant aux souhaits des enseignants de ce type de classe. En ce qui concerne l'introduction de l'allemand, le

CC a quelque souci quant aux implications qu'une telle mesure apporterait dans les programmes. Il se demande en particulier quelle serait la branche d'enseignement qui ferait les frais de l'innovation. Avant de se prononcer, le CC demandera l'avis des collègues qui expérimentent cet enseignement.

Le département demande au SEJ de lui proposer des enseignants qui feront partie de la Commission cantonale pour l'enseignement renouvelé du français. Le CC invitera quatre associations à lui faire des propositions: trois enseignants, dont au moins un animateur, pour l'Association des enseignants primaires; un enseignant pour l'Association des maîtres secondaires; une enseignante pour les maîtresses enfantines; un enseignant pour les professeurs de lycée.

Le CC invitera le département à porter à l'ordre du jour de la prochaine entrevue commune le problème des classes à degrés multiples et celui du passage de l'école obligatoire aux écoles de formation professionnelle.

Maurice Jecker informe le CC que l'Association des maîtres secondaires est favorable à la mise en un fonds commun de la somme reçue lors du partage de la Caisse de compensation. Il y aura lieu toutefois de définir le but de l'affectation des fonds réunis. A cet effet, le CC décide de créer une commission composée des présidents des quatre associations concernées. Celle-ci fera alors des propositions au CC.

L'emploi dans les écoles cantonales

Paul Möckli, président, informe ses collègues de l'heureux aboutissement des démarches entreprises par le SEJ, en collaboration avec les directeurs des écoles cantonales, en faveur des enseignants de ces établissements.

SEJ assemblée ordinaire des délégués

MERCREDI, 27 FÉVRIER 1980,
À 14 HEURES.
CAFÉ DU CHEVAL-BLANC,
GLOVELIER.

Ordre du jour:

1. Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 12.12.1979.
2. Rapport d'activité 1979; programme 1980.
3. Budget et cotisations pour 1980.
4. Adoption des règlements des commissions permanentes du SEJ.
5. Adoption des statuts de l'ACJMO, de l'AESP et de l'AER.
6. Nomination de 2 membres au CC.
7. Nomination des membres de la commission CRJ.
8. Divers et imprévu.

N.B. - Les sections et associations du SEJ doivent faire parvenir leurs propositions concernant l'ordre du jour au moins un mois avant l'AD (art. 10, litt. des statuts).

Grâce à ces démarches, les enseignants aux écoles de l'Etat ont été mis sur le même pied que les autres enseignants en ce qui concerne les réélections de 1980. La plupart des enseignants aux écoles normales, dont le poste était menacé par la suppression progressive des deux établissements de Delémont et Porrentruy, ont pu être engagés dans d'autres écoles, puisque seules des enseignantes spécialisées n'ont pu être reclassées. Le CC ne désespère toutefois pas qu'une solution puisse également être trouvée pour elles. Il en discutera avec les deux directeurs, MM. Girardin et Kury, le 24 janvier prochain.

Le CC fixe ensuite l'assemblée ordinaire des délégués au mercredi 27 février et il en établit l'ordre du jour. Au point 6, notons la nomination de deux nouveaux membres du CC en remplacement de Marc-Alain Berberat et Liliane Schöni, démissionnaires.

Le rapport d'activité 1979 présenté par le comité comprendra le problème de l'emploi, les relations avec le département, avec les associations faitières, ainsi que les relations internes, les revendications syndicales (indexation et gratifications d'ancienneté de service), la caisse de pension, les contrats d'assurance et les travaux du secrétariat.

Le CC décide que la Commission Croix-Rouge Jeunesse sera formée de six membres (2 par section). Le règlement devrait

prévoir que la commission peut s'adjoindre une personne hors du SEJ, faisant partie d'organismes caritatifs. Sa nomination serait du ressort du CC sur proposition de la commission.

Les fonds du SEJ sont actuellement placés sur carnet d'épargne et ne portent qu'un faible intérêt. Le secrétaire étudiera la possibilité d'un placement plus avantageux.

Durant cette première année d'activité du SEJ, le secrétaire n'a pu prendre qu'une semaine de vacances, alors que son statut en prévoit dix. Compte tenu de ce fait, le CC décide de compenser le manque de vacances par le versement d'un mois supplémentaire de salaire. D'autre part, les nombreux travaux de dactylographie auxquels il est astreint empêchent souvent le secrétaire d'étudier, comme il le voudrait, les dossiers en suspens. Les mesures suivantes sont prises pour pallier cet inconvénient: le numéro de téléphone du secrétariat sera différent de celui, privé, du secrétaire; un(e) secrétaire auxiliaire sera engagé(e) à raison d'une demi-journée par semaine.

L'effectif de la Commission pédagogique est toujours incomplet. Les présidents de l'Association des maîtres aux écoles professionnelles commerciales et de l'Association des maîtres secondaires jurassiens sont invités à y déléguer leurs représentants.

A. Babey.

Commission des traitements et des conditions de travail

«Les articles de l'«Educateur» semblent vouloir montrer que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Et pourtant...» Cette remarque amère est extraite du procès-verbal de la Commission des traitements et des conditions de travail qui, à peine mise en place, s'est attelée à la tâche.

Le 4 décembre, sous la présidence de Denis Schrameck, elle a complété son bureau en désignant Paul Sanglard à la fonction de vice-président. Discutant son règlement, elle a défini le mandat du président. «Il doit se tenir constamment au courant, avoir les oreilles partout. Il prendra contact avec toutes les personnes qui s'occupent des traitements et des conditions de travail. Pour la commission, les «menaces actuelles» doivent être conjurées par l'établissement d'un inventaire qui touche au mandat de la commission spéciale du canton, à celui de la commission de gestion, aux heures à option, à l'indexation.

Des contacts seront pris avec l'inspecteur primaire sur les intentions du gouvernement quant à l'effectif des classes et aux

mesures qui pourraient être proposées. Une même démarche sera effectuée auprès de l'inspecteur secondaire.

Il fut aussi discuté des gratifications d'ancienneté. Le président établira sur cet objet un dossier définitif qu'il transmettra aux membres de la commission.

Le soussigné constate avec satisfaction que la Commission des traitements et des conditions de travail a pris son rôle très au sérieux, et que son action qu'il souhaite efficace devra grandement alléger la tâche du Comité central. Tout va donc pour le mieux...

A. Babey.

Nouveau comité à l'ASA

La section jurassienne de l'Association suisse en faveur des handicapés mentaux, qui regroupe en particulier tous les maîtres des classes spéciales et des institutions, a

maintenu ses structures malgré les nouvelles frontières cantonales. Son activité est importante, et s'exerce surtout dans le perfectionnement de ses membres.

Au cours de la dernière assemblée générale qui s'est tenue dans les Franches-Montagnes, le comité a été remanié à la suite de la démission du président, Alain Crevoisier, et du caissier, André Imhof, qui

ont été remerciés pour leur excellent travail. Le nouveau comité est formé de André Schwab, Orvin, président; Line Barbier, Biemme, caissière; Jean Hoffmeyer, Courfaivre, secrétaire des verbaux; Simone Steiner, La Neuveville, secrétaire de correspondance; Alain Crevoisier, Porrentruy, membre adjoind.

B.

AJEPS

Programme d'activité 1980

Cours, manifestation	Lieu	Date	Animateurs
1. EPS dans des conditions défavorables	à définir		2
2. Basketball	Delémont (EN)	15 et 22.3.	2
3. Athlétisme	Porrentruy (Banné)	10.5.	2
4. Sport scolaire facultatif (SSF)	Delémont	31.5.	2
5. Natation, plongeon	Porrentruy	14.6.	3
6. Expression corporelle, plastique et musicale	à définir	7-11.7.	3
7. Cours de sauvetage (brevet I de la SSS)	Delémont	7-11.7.	3
8. Gymnastique en musique et danses folkloriques	Porrentruy	7-11.7.	2
9. Basketball et volleyball	Delémont (év. Bure)	7-11.7.	2
10. Education physique à l'école maternelle	Delémont	13.9	2
11. Education physique ou sport? (débat et pratique)	à définir	26-27.9.	3
12. Gymnastique aux engins	Delémont	5, 12, 19 et 26.11.	2
13. Patinage et hockey/glace	Porrentruy	8 et 15.11.	3

— Les cours de l'AJEPS sont ouverts à tous les enseignants du canton du Jura. Les enseignants du Jura bernois et notamment les membres de l'AEPSJB sont également admis aux cours. Les membres de l'AJEPS touchent une indemnité.

— Les cours sont publiés dans la presse corporative; ils ont lieu pour autant que 6 personnes au minimum soient inscrites.

Délai d'inscription: 2 mois avant le cours, à Jean-René Bourquin, 2801 Rossemaison.

Cours de basketball

L'AJEPS organise un cours de basketball à l'intention du corps enseignant jurassien des degrés moyens et supérieurs. Si les conditions le permettent, les enseignants du degré inférieur sont également admis au cours.

Le basketball est un jeu merveilleux qui offre de multiples possibilités d'application au programme scolaire. Les enseignants jurassiens sont invités à participer nombreux à ce cours dont le programme s'adresse aussi bien aux débutants qu'aux avancés.

Dates: samedis 15 et 22 mars 1980 (8 h. 30 à 15 h. 30).

Lieu: Delémont, nouvelle salle de l'Ecole normale.

Animateurs: M. Jean-Pierre Hamel, Courtemaîche, et un collaborateur spécialisé.

Inscription: indiquer nom, adresse complète, téléphone, profession, école où l'on enseigne; à envoyer à: Jean-René Bourquin, 2801 Rossemaison.

Délai: 22 février 1980.

Programme: le programme sera adapté au niveau des participants, de façon à ce que chacun(e) en retire le maximum. Maîtrise des gestes techniques de base, méthodologie selon des exemples tirés du manuel fédéral N° 3, règles de jeu et arbitrage.

Un avis détaillé parviendra aux participant(e)s après expiration du délai d'inscription.

N.-B. - Le cours est également ouvert aux enseignant(e)s du Jura bernois et notamment aux membres de l'AEPSJB.

Le chef technique de l'AJEPS,
Jean-René Bourquin.

Rédacteur de la rubrique jurassienne:
Abel Babey, Pastourelles 17,
2800 Delémont. Tél. (066) 22 29 34.

JURA BERNOIS

Centre de perfectionnement

Cours et manifestations du mois de mars 1980

1.15.1. **Cours pour experts aux épreuves de fin de scolarité et animateurs des cours cantonaux (IEP).** 22 mars, Malleray, école secondaire.
4.3.22. **Mathématique: sensibilisation - information sur les programmes de 5^e, 6^e et 7^e (CIM).** MM. Ferrario, Guélat et Racle. 3 au 7 mars à Moutier, Centre de perfectionnement.
5.11.1/2/3 **Enseignement biblique.** MM. J.-P. Luthi et R. Noirjean. 3, 10 et 17 mars à Biemme, St-Imier et Reconvilier.
5.28. **Le pain (USPM JB BR).** M. V. Restori. 29 mars à Malleray, école ménagère rurale.
5.35. **Dentelles de frivolité (ACBMO).** M^{me} L. Hagmann. 5, 12, 19 et 26 mars, 23 avril, à Moutier, école primaire.
5.36. **Formation complémentaire: dessin (ACBMO).** M. Luc Monnier et ses collaborateurs. Dès mars à Biemme, école normale.
5.46. **Anglais: conversation** (cours placé sous l'égide du CPS). M^{me} J.

Sollberger. Dès le 4 mars à Moutier, école professionnelle.
5.56.1. **Microprocesseurs - micro-ordinateur.** M. L. Chevolet. Dès le 5 mars à Tavannes, école primaire.
5.64.9. **Le Soleil (CPS).** Groupe de travail CPS pour l'enseignement de l'astronomie. 7 et 8 mars à Zurich.
5.64.12. **Séminaire d'initiation à l'informatique pour des enseignants de mathématique et de physique.** Groupe de coordination informatique du CPS. 24 au 28 mars à Berne.
5.70.1. (5.108.5, 5.121.1) **Problèmes pratiques concernant l'adaptation et la délinquance des mineurs.** M^e M. Girardin. 13 mars et 8 mai à Biemme.
5.72. **L'enseignement des «connaissances commerciales» à l'école professionnelle. Thème: les assurances.** M. R. Dupont. 21 et 29 mars à Tramelan, école commerciale et professionnelle.
5.97.2. **La lecture publique dans les petites loca-**

lités. M. C. Steiner et ses collaborateurs. 5, 12 et 19 mars à Crémines, bibliothèque de l'école primaire.
5.100.1. **Histoire de l'art, XX^e siècle.** M. D. Wyss. 5, 12, 19 et 26 mars à Biemme, école normale.
5.100.2. **Visite du Musée des Beaux-Arts de Berne.** M. D. Wyss. 22 mars à Berne.
5.101.1. **Les batraciens.** MM. Chaignat, Rebetez et Saunier. Dès le 5 mars à Tramelan, école secondaire et autres lieux à fixer.
5.106.12 **Travaux pratiques de photographie.** M. J.-P. Berthoud. Dès le 23 mars à Biemme.
5.108.3. **Développement psychologique des diverses étapes de formation du caractère (enfant, adolescent, adulte).** D^r Van Harutyun. Dès le 4 mars à Bellelay, clinique psychiatrique.
5.110.3. **Bougies I.** M^{me} M. Bassin. 5, 12 et 19 mars à Tramelan.
5.111.7. **Ornithologie régionale I.** COJEP. Dès le 20 mars à Moutier ou Vallon de St-Imier.
5.111.8. **Ornithologie régionale II.** COJEP. Dès le 22 mars; lieu à fixer.

P.-S.: Modification: 5.119.1. **Conception globale de l'enseignement dans le canton.** Le cours prévu et animé par M. H.-L. Favre, directeur de l'instruction publique, aura lieu les vendredi 7 et jeudi 20 novembre 1980 (au lieu des 9 et 23 octobre).

Programme de français renouvelé

PRÉSENTATION AUX ENSEIGNANTS VALAISANS

Cet article relate une assemblée qui se tenait le 11 décembre 1979. Depuis lors, l'un des conférenciers présents, M. Jean-Luc Bagnoud, a malheureusement été victime d'un accident de la circulation qui lui a été fatal.

Le Comité cantonal de la SPVal s'associe aux nombreux amis que comptait M. Jean-Luc Bagnoud parmi les enseignants pour présenter à sa famille et à ses proches sa profonde sympathie dans ces cruels moments de séparation.

L'ouvrage «maîtrise du français»

Le manuel de méthodologie nous a été présenté par M. J.-L. Bagnoud, professeur à l'École normale de Sion.

1. Les objectifs

- savoir parler : être capable de produire des énoncés oraux ;
- savoir écouter : être capable d'entendre l'oral ;
- savoir écrire : être capable de produire des énoncés écrits ;
- savoir lire : être capable de prendre connaissance de l'écrit.

2. La démarche

Les activités scolaires doivent préparer l'enfant aux situations de communication réelles. La démarche pédagogique devra éviter

- l'aspect artificiel et gratuit de l'activité scolaire ;

- le risque de morcellement et de dispersion.

Pour que l'activité scolaire soit enrichissante et bénéfique, elle va débiter par des **activités langagières** : demander un renseignement, donner un compte rendu, téléphoner, etc.

Ces activités langagières seront ensuite englobées dans une **activité-cadre** qui donne unité et continuité, et qui motive les élèves.

3. Développement d'exemples

Dans sa troisième partie, le manuel décrit quatre exemples d'activités-cadres :

- préparation d'un jeu dramatique ;
- organisation d'une exposition ;
- élaboration d'un album ;
- conduite d'une lecture suivie.

4. Les ateliers

La démarche pédagogique prévoit le recours à des ateliers de lecture, d'élocution, d'orthographe, de grammaire, de conjugaison, de vocabulaire.

Ces ateliers se veulent des temps de réflexion sur la langue. Ils se veulent communicants, extensibles, et moins rigides qu'une leçon. Ils sont réunis dans le manuel en séries, sous le titre « Applications ».

L'activité-cadre

Sœur Marie-Rose Genoud nous fait découvrir les richesses d'une activité-cadre, telle que conçue par cette méthode nouvelle :

- L'activité-cadre a pour but d'équilibrer la part de la communication orale et

celle de la communication écrite chez l'élève.

- L'activité-cadre décloisonne les branches.
- L'activité-cadre s'adapte à toutes les classes, à tous les niveaux.
- L'activité-cadre permet aux parents d'être pour les enfants une aide, une source de renseignements, ou le destinataire de cette activité.

Différences entre activité-cadre et centre d'intérêts

- Le but premier de l'activité-cadre est la pratique de la langue maternelle.
- Dans l'activité-cadre, un destinataire est envisagé. Son existence stimule la classe.

La séance s'est poursuivie avec le témoignage très intéressant de trois enseignants expérimentant la méthode : M. Carrupt, M^{me} Cordonier, M^{me} Pralong. Puis, les conférenciers ont répondu aux questions posées par les participants.

Pour conclure, je vous livre le poème d'un enfant de deuxième année primaire, cité par M^{me} A. Cordonier, animatrice de la nouvelle méthode de français.

SI...

*Si mon père était un clou,
Et ma maison en bois doux,
Si la grenouille était une tortue,
Et ma sœur une grue
[(d'après le dessin, grue = engin)]
Si les cahiers étaient en chocolat,
Et ma gomme en bazooka,
Si le hérisson était en coton,
Et la girafe en carton.
Si l'étoile était sur la terre,
Et la lune sur la mer,
Le monde serait à l'envers...*

Organisation pratique des recyclages

La présentation est faite par M. François Mathis, professeur à l'EN de Sion.

			1977/78	1978/79	1979/80	1980/81	1981/82	1982/83	1983/84	1984/85	1985/86	1986/87	1987/88
1 ^e P	Animatrices	Formation généralisée (pratique)						Introduction officielle					
2 ^e P	Formation théorique et pratique								Introduction officielle				
3 ^e P	... sensibilisation ...	animateurs						Formation généralisée					
4 ^e P										Introduction officielle			
5 ^e P	... sensibilisation ...	animateurs										Introduction officielle	
6 ^e P									Formation généralisée				Introduction officielle

Service de placements SPR

À PARTIR DU 1^{er} JANVIER 1980, LES DEMANDES SONT À ADRESSER À : M. HENRI DELAFONTAINE, EN BERGÈRE, 1805 JONGNY, TÉL. (021) 51 83 61.

Créé en 1946, le Service de placement SPR a pris ces dernières années une certaine extension, grâce surtout à la collaboration des Offices d'orientation professionnelle, qui signalent aux jeunes et aux familles nos diverses possibilités : cours, séjours, places au pair.

Je tiens à les remercier, ainsi que les collègues et les familles qui nous ont fait confiance. Certainement Henri Delafontaine donnera un nouvel essor à ce service de la SPR.

André Pulfer.

33 ans de dévouement !

Ainsi, depuis 1946, André Pulfer a donné le meilleur de lui-même pour permettre à de nombreux adolescents de faire le point en s'éloignant quelque temps de leur milieu, à acquérir ou à perfectionner une langue, à s'enrichir de contacts nouveaux.

C'est une belle tâche dont la SPR peut être fière. Des milliers de kilomètres à travers l'Allemagne et la Suisse alémanique, des milliers de lettres aussi ont établi un réseau d'amitié et de confiance entre des familles — il fallait l'acharnement et la sensibilité d'un Pulfer pour y parvenir.

Que notre collègue soit vivement remercié pour cette activité modeste mais efficace qui a certainement contribué à une meilleure compréhension interculturelle. Notre gratitude va également à Henri Delafontaine qui a accepté cette difficile succession.

Le président SPR.

ATEE: ÉVALUATION

4-7 septembre 1979,
Pont-à-Mousson (Nancy), France

La conférence annuelle de l'ATEE 1979 a été l'occasion d'échanges et de réflexion sur le thème *L'évaluation de la formation des enseignants*. Pour cette conférence 1979, à la suite des demandes exprimées lors des conférences des années précédentes, l'accent a été mis exclusivement sur le *travail en groupes restreints*. Une quinzaine de thèmes différents ont été proposés aux participants.

Mercredi 5 septembre 1979,
de 10 h. 30 à 12 heures

Thème: «*Quel enseignant?*»

Introduction: Mlle G. D. M. Hyde, professeur, American University, Cairo, Egypt.

M. Yvan Abernot, Laboratoire de psycho-pédagogie, Université de Strasbourg.

Si la communication de Miss Hyde était totalement dépourvue d'intérêt, celle de M. Yvan Abernot, par contre, était sans conteste fort riche et intéressante: sous la direction de Michel Tardy (cf. *Le professeur et les images*), M. Yvan Abernot a mis au point un *questionnaire d'évaluation de l'enseignant universitaire* qui fait intervenir *quatre éclairages différents*: la vision du professeur par l'élève (situation réelle); l'appréciation des qualités du professeur idéal par l'élève (situation idéale); l'appréciation du professeur par lui-même (situation réelle); les qualités du professeur idéal par le professeur (situation idéale). Il est dès lors possible de s'interroger sur *six types de relations différentes*. Yvan Abernot peut ainsi introduire le principe de la *norme fluctuante* et diminuer, voire supprimer le sentiment d'une catégorisation absolue des critères d'évaluation.

Il va de soi que l'ensemble de la procédure d'évaluation repose sur l'aide de l'informatique (dépouillement, données et corrélations).

Le *Questionnaire d'évaluation de l'enseignant* (10 pages) est à votre disposition (Ecole normale de Bienne, téléphone 032/25 88 11).

Mercredi 5 septembre 1979,
de 14 h. 30 à 16 heures

Thème: «*La vidéo dans l'appréciation de la qualification professionnelle*»

Introduction: M. Maurice Fauquet, Centre audio-visuel de l'Ecole normale supérieure de Saint-Cloud.

Deux textes ont été présentés par M. Maurice Fauquet:

- *Vidéoscopie et évaluation formative des enseignants* (22 pages).
- *Une méthode d'analyse de la communication en milieu scolaire* (19 pages).

L'exposé de M. Fauquet a présenté les expériences d'autoscopie et de vidéoscopie réalisées par l'équipe de l'Ecole normale de Saint-Cloud, les grilles d'analyse de la vidéoscopie, les limites du micro-teaching traditionnel (développement et analyse de skills, cf. Ryan/Allan). M. Fauquet a largement «théorisé» une pratique qui souvent n'était qu'empirique, ponctuelle et non systématique.

Mercredi 5 septembre 1979,
de 16 h. 30 à 18 heures

Thème: «*Evaluation des professeurs; un schéma opérationnel*»

Introduction: M. J. van Dael, Universitaire Fakulteiten Sint Ignatius, Antwerpen.

M. van Dael a présenté une grille d'évaluation classique des professeurs comprenant les rubriques «Attitudes générales», «Préparation», «Phase d'initiation», «Phase d'orientation», «Exécution», «Economie».

La grille d'évaluation détaillée figure dans le recueil des conférences que les participants ont eu la possibilité d'étudier avant le début des travaux.

Durant la même réunion, présentation du document *Une expérience de dossier automatisé d'étudiant* (21 pages) par M. D. Leclercq (Université de Liège) et F. Pereg, professeur à l'IESP de Liège. L'expérience fait intervenir la notion de degrés de certitude des réponses fournies (auto-évaluation).

Jeudi 6 septembre 1979,
de 8 h. 30 à 10 heures

**Thème: «Evaluation des enseignants
et évaluation des attitudes»**

Introduction: M. José Esteve, Université
de Madrid.

M. Esteve a examiné de nombreux ouvrages des littératures européenne et américaine traitant des attitudes et des difficultés professionnelles des enseignants (relation vie personnelle, carrière, problèmes professionnels). De façon générale, le tableau qu'il brosse est pessimiste:

- anxiété face à la complexité de la tâche en raison des multiples facteurs qui interviennent dans le processus d'enseignement;
- incertitude de plus en plus grande face à la société et aux différents pouvoirs;
- malaise face à la responsabilité de l'évaluation et au poids décisif de cette dernière pour la vie des enfants;
- difficulté de trouver et de vivre «une cohérence existentielle» entre vie personnelle et activité professionnelle (culpabilisation versus enthousiasme superficiel, etc.);
- monotonie, déceptions liées à l'exercice de la tâche (travaux stéréotypés, impossibilité de voir des résultats à court terme), sentiment de solitude;
- tensions constantes entre les différents aspects de l'existence (obligations professionnelles, exigences personnelles, vie d'adulte dans un monde d'enfants ou d'adolescents).

Selon l'enquête de M. José Esteve, les difficultés deviennent plus importantes après 55 ans et sont différentes selon les sexes (représentation extérieure du couple pour le mari, double profession pour la femme mariée). Promotion difficile des enseignants.

Jeudi 6 septembre 1979,
de 10 h. 30 à 12 heures

**Réunion du groupe ATEE
«Curriculum»**

Réunion du groupe de travail ATEE «Curriculum de formation» sous la présidence de M. le professeur Berbaum, de Nancy. Le groupe s'était réuni à Paris à la fin du mois de mai 1979. Toutes les institutions représentées ont répondu au questionnaire A. Les réponses seront publiées en français, en allemand et en anglais.

Une seule institution helvétique sera présentée dans le fascicule de l'ATEE: Ecole normale de Bienne (instituteurs/institutrices et maîtresses enfantines). La prochaine réunion du groupe «Curriculum de formation» aura lieu à Paris les 22 et 23 mai 1980.

Les résultats des travaux seront publiés pour la Conférence ATEE 1980 (Oldenburg, RFA).

Jeudi 6 septembre 1979,
de 14 heures à 16 heures

**Thème: «Analyse de système
et évaluation de formation»**

Introduction: M. le professeur Berbaum,
Nancy.

M. le professeur Berbaum a mis en évidence les apports de l'approche systématique à la conception de l'évaluation (modèles de conception et modèles descriptifs) avec diagramme général d'une analyse de système (voir Le Moigne, *La théorie du système général*, PUF 1978).

Vendredi 7 septembre 1979,
de 8 h. 30 à 12 heures

Synthèse et évaluation des travaux

En résumé, les aspects suivants peuvent être retenus en guise de conclusion générale:

1. L'évaluation de l'enseignement et l'évaluation de la formation des enseignants sont *deux domaines relativement nouveaux* des sciences de l'éducation.
2. Une *littérature importante* et de *multiples expériences* et tentatives essayent de cerner les conditions de la définition (objectifs, approches, items) et de la réalisation de l'évaluation (modalités, informatique).
3. L'évaluation, dans un premier temps, était avant tout diagnostique (parfois *sommative*); on glisse lentement vers une *évaluation formative* qui devrait conduire à des modifications (nouveaux apprentissages); c'est *l'évaluation-action*.
Des raisons pédagogiques, mais aussi financières (budget de l'éducation nationale, valeur de la formation, rentabilité des dépenses) expliquent partiellement ce passage qui est dépendant aussi de la modification de la stratégie de formation initiale: passage d'une formation par imitation à une formation par apprentissage; premières tentatives de pédagogie expérimentale.
4. L'évaluation comme domaine particulier de la recherche psychopédagogique tend de plus en plus à *s'inscrire au confluent de plusieurs disciplines* des sciences humaines: psychologie, pédagogie, sociologie de l'éducation, théorie des systèmes, économie et politique, informatique.
5. L'évaluation de l'enseignement ou de la formation des enseignants procède de plusieurs approches différentes qui sont parfois difficilement conciliables d'un point de vue épistémologique et

methodologique (approche en 3^e personne, auto-évaluation et approche en 1^{re} personne par exemple).

6. *Il n'existe présentement pas une grille ou un modèle de grille qui recueille un large consensus* parmi les enseignants et les formateurs; la recherche en évaluation devrait avant tout glisser lentement vers une *définition systématique* (avec l'apport de la théorie des systèmes) *des paramètres d'évaluation et des conditions d'évaluation* (voir par exemple Anna Bonboir, *Une pédagogie pour demain*, PUF).
7. Il faut veiller à ce que l'évaluation de l'enseignement ou de la formation ne devienne pas un jeu ou une fin en soi; *il est nécessaire de conserver à l'évaluation sa fonction d'apport pédagogique*.
8. Il est indispensable de ne pas négliger *l'importance parfois décisive des «actants ou intervenants» de l'évaluation* (biaisements socio-culturel, idéologique, politique, etc.) et les corrélations «évaluation-moment, situation et lieu de l'évaluation».
9. L'évolution de l'évaluation de l'enseignement et de la formation a mis nettement en évidence les faits suivants:
 - *l'évaluation est d'autant plus «fiable» qu'elle fait appel à plusieurs «actants» dont les formations, les horizons et la personnalité sont différents;*
 - *il n'est pas possible de créer des groupes d'évaluation dont la formation scientifique est hétérogène* (soit une évaluation empirique, soit une évaluation scientifique) dont les données et les procédures sont maîtrisées par tous les «actants»; il n'est pas possible de concilier ces deux types d'évaluation);
 - *une évaluation «scientifique» pré-suppose une formation adéquate de tous les «actants»* (théoriciens, maîtres de pratique, enseignants, inspecteurs, etc.);
 - *il est dès lors utile que la formation de base aborde le problème de l'évaluation et de l'auto-évaluation* (partie intégrante du curriculum).
10. Les procédures «affinées» d'évaluation nécessitent absolument un *traitement électronique des données* (nombreuses corrélations). Un dépouillement manuel est impensable; dès lors deux directions de l'évaluation se dessinent: une macro-évaluation (grilles simples, etc.) et une évaluation «sophistiquée» (avec de nombreux items, possibilité de répétitions, etc., grand échantillonnage).

Les conclusions qui figurent ci-dessus sont *personnelles*; comme je n'ai pas pu

assister à la séance finale en raison d'autres obligations, elles ne retracent pas la discussion de synthèse du vendredi matin.

Jeudi 6 septembre 1979,
de 20 h. 30 à 24 heures

Assemblée annuelle de l'ATEE

L'Assemblée annuelle de l'ATEE a procédé à

- la nomination d'un nouveau président, M. Rhys Gwyn (GB) en remplacement de M. C. Schrynner (Utrecht);
- la nomination de nouveaux membres du comité (M. F. Müller continue de représenter la Conférence suisse);
- une augmentation des cotisations annuelles de l'ATEE (50%);
- la définition de la politique de l'association pour l'année 1980;
- la désignation du lieu de la Conférence 1980 (Oldenburg, RFA) et à la définition du thème de la réunion («Lehren und Lernen in Hochschule und Schule»);
- la ratification du choix d'un nouvel imprimeur pour la revue scientifique de l'ATEE. *Claude Merazzi,*
représentant de la SDK à l'ATEE.

INFORMATIONS LSPN

Le « Naturetum » d'Aletsch

En 1976, la Ligue suisse pour la protection de la nature LSPN inaugurerait au-dessus de Riederalp (VS) son Centre écologique d'Aletsch, ayant fait l'acquisition de la Villa Cassel, vieille demeure d'un banquier anglais, régulièrement visitée à l'époque par l'illustre Winston Churchill. Le Centre accueille durant toute la belle saison les participants à ses cours et séminaires, ouverts à tous, portant sur tous les domaines de la protection de la nature. Une exposition permanente au Centre reçoit chaque année plus de 13 000 visiteurs. Manquait un fleuron au Centre: un jardin extérieur, sorte de jardin botanique alpin démontrant les aspects de la flore et de la petite faune alpine dans son évolution et ses particularités. On a appelé ce jardin d'un genre spécial «Naturetum». Il a été inauguré récemment, après cinq années d'études, de préparation et d'aménagements. Tout y est balisé, expliqué, conçu de façon à donner le maximum de renseignements éducatifs aux visiteurs ou aux étudiants. On y a aménagé des étangs, des rocailles, même une «mini-moraine» et une petite forêt de mélèzes et d'aroles apportés et plantés avec l'aide des hélicoptères de l'armée.

Une attraction de plus pour la si grandiose région d'Aletsch où plus de 140 000 visiteurs viennent chaque année admirer le fameux glacier et la célèbre forêt d'Aletsch, réserve naturelle.

Les écoliers malades de la flemme

*Un mal qui propage la peur
Mal que le monde en sa torpeur
Inventa pour perdre les enfants de la terre:
LA FLEMME (puisque'il faut l'appeler
[par son nom])*

*Capable en un jour d'endormir un' garnison
Faisait aux écoliers la guerre.
S'ils ne flemmaient pas tous,
[tous étaient fatigués.]*

*On n'en voyait guère occupés
A travailler français, géométrie,
Nulle étude n'excitait leur envie.
Plus de cours et, partant, que de joie!
Redzipet tint conseil et dit: Mes chers amis,
Je crois que le Ciel a permis
Pour nos péchés cette infortune.
Que le plus coupable de nous
Se sacrifie aux traits du céleste courroux.
Peut-être il obtiendra la conversion
[commune.]*

*Ne nous flattons donc point,
[voyons sans indulgence]
L'état de notre conscience.
Pour moi, satisfaisant ma douce tranquillité
J'ai laissé mes enfants tard le soir rôder.
Il m'est même arrivé, lorsqu'ils mentaient,
[de les féliciter.]*

*Je me dévouerai donc, s'il le faut,
[mais je pense]
Qu'il est bon que chacun s'accuse
[ainsi que moi,]*

*Car on doit souhaiter, selon toute justice,
Que le plus coupable dévise.
Sire, dit Grand Dadiet, vous êtes bien
[trop bon,]*

*Vos scrupules font voir trop de délicatesse.
Eh bien! laissez mentir, rôder, flemmer:
Est-ce un péché? non, non, vous leur fîtes
[monsieur]*

*En les vantant, beaucoup d'honneur.
De mon côté, dit Grand Dadiet,*

*J'ai accordé à mes benets
Télévision très tard le soir.
Mais que voilà un grand bienfait
Lui confia Madame Gabet
Qui confessa: Pour obtenir tranquillité
Et me donner bonne conscience,
Bien trop d'argent ai-je donné
A mes enfants... sans repentance!
Mais que voilà très bien, très bien
S'égosilla l'ami Vénin:
Je n'ai jamais cru demander
A mes enfants en liberté
Observance ni honnêteté.
On n'osa trop approfondir
De Bill, de César ou de Myr
Ni des autres puissances
Les moins pardonnables offenses;
Tous ces gens arrangeurs jusqu'au plus
[mesquin]*

*Au dire de chacun étaient de petits saints.
L'enseignant vint à son tour et dit:
J'ai souvenance qu'un jour de pluie
Je n'avais point grondé Choucui
Qui, sans méchanceté aucune
Avait un peu sali son costume.
J'en avais pourtant le droit,
Puisqu'il faut parler franc.
A ces mots, tous crièrent:
[Haro sur le régent!]*

*Un gus un peu bavard prouva par sa
[harangue]
Qu'il fallait liquider ce maudit enseignant,
Ce damné malheureux d'où venait tout le
[mal.]*

*Sa pécadille fut jugée impardonnable.
On exigea le départ du coupable.
Selon que vous serez absurde ou raisonnable
Les jugements de foule vous rendront blanc
[ou noir.]*

Germain Thierrin.

Magasin et bureau Beau-Séjour



Transports en Suisse et à l'étranger

Pour vos journées de ski à

GRIMENTZ

Altitude 1570-2970 m.

Valais

Val d'Anniviers



Télesièges - Téléskis - Pistes variées
Skibob - Patinoire - Curling
Ecole suisse de ski
Demandez les tarifs pour écoles
STÉ REMONTÉES MÉCANIQUES
Téléphone (027) 65 14 21

POUR VOS COURSES D'ÉCOLE

Le guide «MONTREUX-PROMENADES», 2^e éd.

Édité en 3 langues : français, allemand et anglais

vous propose près de 200 itinéraires, entre le **Mont-Pèlerin** et les **Rochers-de-Naye**, dans l'une des plus belles régions de notre pays.

Descriptions et temps de marche par Albert GONTHIER, membre du CAS et de l'Association vaudoise du tourisme pédestre.

Circuits en auto, en train ou en bateau.

Nombreuses suggestions pour courses d'école et de sociétés.

Envoi franco **Prix : Fr. 9.50**

Bulletin de commande à envoyer aux éditeurs :

Imprimerie CORBAZ SA, 1820 MONTREUX

Veillez m'expédier :

..... ex. Guide MONTREUX-PROMENADES à Fr. 9.50

Nom et prénom :

Adresse exacte :

Localité (avec N° postal) :

éducateur

Chers enseignants,

Prouvez l'estime que vous portez à votre journal en offrant un

ABONNEMENT-CADEAU à un ami.

Pour un prix modique, vous êtes sûrs de faire plaisir.

l'éducateur

compte beaucoup de lecteurs de «seconde main» qui le lisent souvent en salle des maîtres. Ces lecteurs sont parfois déçus de ne plus trouver les articles les plus intéressants parce qu'ils ont été arrachés... Nous vous disons : « N'attendez plus, donnez-leur la satisfaction de recevoir chez eux LEUR journal « ÉDUCATEUR ».

Abonnement « ÉDUCATEUR » à Fr. 45.—

Imprimerie CORBAZ S.A.
Service des abonnements « ÉDUCATEUR »
Av. des Planches 22
1820 MONTREUX - CCP 18 - 379

ENVOYEZ CE **COUPON**



Abonnement « ÉDUCATEUR » à Fr. 45.—

De la part de :

Nom :

Prénom :

Rue :

Localité :

Cet abonnement est offert à :

Nom :

Prénom :

Rue :

Localité :